

05 février 2008

N° 05 – 2008

Pour toute information complémentaire, contacter :

Beat Werder +33 (0)1 46 98 71 39

Directeur de la Communication

Marco Circelli +33 (0)1 46 98 72 17

Directeur des Relations Investisseurs

SCOR lance sa succursale de réassurance de dommages et responsabilités en Chine

Le groupe SCOR a appris avoir reçu aujourd'hui l'agrément du *China Insurance Regulatory Commission* (CIRC) pour lancer l'activité de sa succursale de réassurance dommages et responsabilités en Chine. Cet accord pour effectuer des opérations de réassurance non-vie au niveau national permettra à SCOR de renforcer son engagement déjà significatif sur ce marché à forte croissance. La succursale de SCOR SE à Beijing sera dirigée par Mme Min Wu.

Denis Kessler, Président-Directeur Général de SCOR, a commenté : « SCOR est présent en Chine depuis plus de 35 ans. Avec le feu vert obtenu aujourd'hui pour le lancement de l'activité opérationnelle, SCOR pourra bénéficier des forts taux de croissance du marché chinois de la réassurance. Le statut légal de « Succursale » permettra à notre équipe d'experts locaux, avec l'appui du Groupe, de renforcer ses ressources en Chine et de développer les bénéfices mutuels tant pour SCOR que le marché chinois. »

SCOR a ouvert un bureau de représentation à Beijing en 2000 et a reçu l'agrément en octobre 2006 de la CIRC pour demander l'établissement d'une succursale non-vie. La présence du Groupe dans la capitale chinoise lui a permis de maintenir des relations étroites avec le marché local. Grâce à cette implantation, SCOR a établi des relations commerciales privilégiées en réassurance traités et facultatives avec un grand nombre de sociétés d'assurance et de réassurance chinoises.

En outre, SCOR participe activement au développement de l'expertise locale en organisant de nombreuses sessions de formation. Depuis sa création en 2000, le bureau de Pékin a organisé plus de 20 séminaires et ateliers techniques.

Témoignant de sa position bien établie dans la région, SCOR a remporté le premier prix dans la catégorie du « Réassureur de l'Année. » à l'occasion du prix de l'« *Asia Insurance Industry Awards 2007* », organisé par les revues « *Asia Insurance Review* » et « *The Review* ».

*
* *

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00

Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09

www.scor.com

RCS Nanterre B 562 033 357

Siret 562 033 357 00020

Société Européenne au Capital

de 1 439 335 470,20 Euros

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences significatives entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 10 avril 2007 sous le numéro D.07-0294 (tel que mis à jour par la seconde note complémentaire visée par l'AMF le 12 juin 2007 sous le numéro 07-183, le "Document de Référence"), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR et le prospectus d'admission de SCOR visé par l'AMF le 10 avril 2007 sous le numéro 07-0115, tel que mis à jour par la première note complémentaire visée par l'AMF le 23 avril 2007 sous le numéro 07-0131 et la seconde note complémentaire visée par l'AMF le 12 juin 2007 sous le numéro 07-183 décrit un certain nombre de risques et d'incertitudes importants relatifs à l'Offre et le rapprochement avec Converium.

SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com

RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société Européenne au Capital
de 1 439 335 470,20 Euros